

APPEL à AUTEURS

En avant première au Mai Photographique 2022 IBO organise sous la Halle Piquot à Léguevin du 16 Avril au 1 Mai, une exposition de 20 auteurs photographes.

Vous avez jusqu'au 31 **Janvier 2022** pour nous faire parvenir votre dossier de candidature.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le festival IBO est ouvert :

- aux amateurs comme aux professionnels
- aux personnes de plus de 18 ans

Le thème est libre.

Un auteur ne peut présenter qu'une série.

La série ne doit pas appartenir à une galerie.

Elle peut contenir de 8 à 12 images numérotées suivant l'ordre de présentation. La série ne doit pas avoir été exposée à Léguevin ou dans une exposition organisée par IBO. Les supports des œuvres exposées devront avoir une dimension minimale de 30cm et maximale de 60cm (format 40x50cm recommandé pour la présentation générale du Festival)

La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 Janvier 2022.

Un jury, indépendant de l'association, se réunira pour sélectionner les dossiers qui seront exposés au cours du festival.

Les photographes seront choisis sur la qualité de leur pratique artistique et sur la cohérence de leur travail. La décision du jury est souveraine et sans appel.

Le lieu d'exposition est à Léguevin Halle Piquot :

Chaque participant prend à sa charge les frais d'exposition, de tirage, d'encadrement.

Le participant s'engage à assurer l'accrochage et le décrochage de l'exposition.

Afin de minimiser les frais et pour permettre à tous les auteurs de participer, les auteurs sélectionnés habitants à plus de 100 kms ont la possibilité d'envoyer leurs photos (support au format 40*50 uniquement). L'encadrement et l'accrochage seront dans ce cas exécutés par IBO. Les frais de retour des photos sont à la charge de l'exposant, si il ne vient pas lui même les décrocher.

Le vernissage aura lieu le Samedi 16 Avril 2022 à 12h.

Ni l'association IBO ni la ville de Léguevin qui met le lieu d'exposition à disposition ne pourront être tenus responsables en cas de dégradations de vos œuvres.

Les participants qui ont un statut leur permettant de vendre leurs photos sont libres, à titre individuel, de mettre en vente les images de la série présentée.

Pour les adhérents IBO (cotisation de 30€), la participation est gratuite.

Pour les personnes ne désirant pas adhérer à IBO joindre un chèque de 50€ à l'ordre de IBO pour participer à la sélection (il ne sera encaissé que si vous êtes sélectionné).

Pour participer, envoyer un dossier comprenant:

- les tirages (papiers) de l'ensemble des photographies proposées (format maximum A4, minimum 13*19cm) numérotés au dos (nom_numéro)
- les fichiers des images en haute définition (format A4 en 300dpi), ces fichiers ne seront utilisés que pour la promotion du festival et du Mai Photographique IBO.
- Les fichiers devront avoir un nom de fichier de la forme: nom_numéro.jpg
 - soit un CD comprenant les images
 - de préférence un fichier zip contenant tous les fichiers à l'adresse festival@ibo-toulouse.com

[toulouse.com](mailto:festival@ibo-toulouse.com)

- la fiche de renseignements remplie et signée
- la décharge remplie et signée

- un chèque avec au dos la mention « festival 2022» (50€) ou « adhésion IBO 2022» (30€)
- une enveloppe retour affranchie si vous souhaitez récupérer votre dossier.

Le dossier de candidature complet devra être envoyé à l'adresse suivante:

IBO – Maurice Salmon
8 impasse de la bergerie
31170 Tournefeuille

Si vous adhérez à IBO, votre dossier (sélectionné ou non) pourra participer au Mai Photographique IBO qui se déroule dans Toulouse et environ 30 communes du 1er au 31 Mai.

Attention: votre dossier ne sera pris en compte qu'une fois la cotisation reçue !

Les candidats sélectionnés seront avertis individuellement par courriel et la liste sera publiée sur le site internet IBO

<http://ibo-toulouse.com>

Pour tout renseignement complémentaire écrire à festival@ibo-toulouse.com